

Assurance vie et capitalisation



CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change

UNE GAMME ÉPARGNE HARMONISÉE ET ADAPTÉE À CHAQUE PROJET PATRIMONIAL

La gamme CARDIF ÉLITE se décline en 4 contrats individuels d'assurance vie et de capitalisation pour accompagner les souscripteurs dans la constitution et la valorisation de leur patrimoine dans un cadre fiscal avantageux.



POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

- Cardif Élite (assurance vie)
- Cardif Élite Capitalisation

Accessible à partir de 15 000 €, le contrat d'assurance vie Cardif Élite et le contrat Cardif Élite Capitalisation sont ouverts à des versements libres dès 5 000 € et 100 € par mois pour les versements réguliers sur l'ensemble des modes de gestion dans le respect de leurs seuils minimum d'accès.



POUR LES PERSONNES MORALES À L'IS

- Cardif Élite Capitalisation Personnes morales
- Cardif Élite Capitalisation Personnes morales 100 % UC

- **Cardif Élite Capitalisation Personnes Morales** est un contrat à prime unique, accessible aux sociétés patrimoniales ou non opérationnelles dès 250 000 €.
- **Cardif Élite Capitalisation Personnes Morales 100 % UC** est exclusivement investi en unité de compte avec un montant minimum à la souscription de 100 000 € puis 5 000 € pour les versements libres, et 1 000 € pour les versements réguliers.

La souscription des contrats dédiés aux personnes morales est soumise à l'analyse préalable et l'acceptation de nos services.



DES MODES DE GESTION SOUPLES ET COMBINABLES

L'INTÉGRALITÉ DE LA GAMME CARDIF ÉLITE VOUS DONNE TOUTE LA LIBERTÉ DE CHOISIR PARMIS 3 MODES DE GESTION :

MODES DE GESTION



La gestion sous mandat

Disponible à partir de 250 000 €, vous accédez à un large univers d'investissement et bénéficiez d'une gestion entièrement personnalisée en fonction de votre profil d'investisseur.



La gestion déléguée

Accessible à partir de 10 000 euros, permet de bénéficier d'une gestion active de son épargne et de l'expertise des sociétés de gestion référencées par Cardif.



La gestion libre

Pour gérer librement son épargne à travers une gamme financière de plus de 2 200 supports pouvant être associée à des services financiers.

SOCIÉTÉS DE GESTION RÉFÉRENCÉES au 01/12/2021

- Erasmus Gestion
- La Financière de l'Échiquier
- La Française
- Montaigne Capital
- Wise Asset Management

- DOM Finance
- La Française
- Sycomore
- Lombard Odier
- Financière de l'Arc
- Rothschild & Co
- Sanso
- Mandarine
- KBL Richelieu Gestion
- Clartan Associés
- Natixis
- Tailor
- Lyxor
- Edmond de Rothschild
- Portazamparc Gestion

- OPC
- Immobilier
- Private Equity
- Produits structurés
- Actions en direct...

LA GESTION LIBRE : UNE OFFRE FINANCIÈRE ÉTENDUE ET DE HAUT NIVEAU

L'ensemble des contrats de la gamme CARDIF ÉLITE donne accès à :

UNE LARGE SÉLECTION DE SUPPORTS

- Fonds euros Cardif Assurance Vie
- Immobilier :
SCPI, SCI, OPCI, Autre FIA*
- Private Equity
- Produits structurés

Et plus de 1 000 actions en direct référencées sur les 15 principaux indices boursiers :

- CAC 40 Index • Euro Stoxx 50
- EuroNext Top 100 • SBF 120
- FTSE 100 Index • MSCI Euro • Swiss Market Index
- Dax Index • Milan MIB 30 Index • IBEX 35 Index
- Stoxx Europe 600

- Dow Jones • S&P 500 • Nasdaq 100

- Topix Core 30 Index

* Fonds d'investissement alternatif

UNE GAMME OPC QUI A DU SENS

Près de 200 sociétés de gestion référencées pour plus de 1 200 fonds, dont près de 300 labellisés pour donner du sens à son épargne.



4 SERVICES FINANCIERS POUR OPTIMISER LA GESTION DE VOTRE ÉPARGNE SANS FRAIS D'ARBITRAGE :

RÉPARTITION CONSTANTE

Garantir le maintien permanent de l'allocation définie au départ (non combinable avec les autres services).

ARBITRAGE PROGRESSIF

Mieux saisir les opportunités de marchés tout en lissant le risque.

OPTIMISATION DES PLUS-VALUES

- Sécurisation/ réinvestissement automatique des éventuelles plus-values.
- Seuil de déclenchement libre (à partir de 5 % et par pas de 1 %).
- Constatation quotidienne.

STOP LOSS ABSOLU ET RELATIF

- Maîtriser les éventuelles moins-values par des arbitrages automatiques.
- Seuil de déclenchement libre (à partir de 5 % et par pas de 1 %).
- Constatation quotidienne.



Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis et sont sujets à fluctuation, à la hausse comme à la baisse. Offre commerciale de Cardif groupe BNP Paribas.

LA GAMME CARDIF ÉLITE EN SYNTHÈSE

CONTRAT	• CARDIF ÉLITE • CARDIF ÉLITE CAPITALISATION	CARDIF ÉLITE CAPITALISATION PERSONNES MORALES	CARDIF ÉLITE CAPITALISATION PERSONNES MORALES 100 % UC
FORME DU CONTRAT	Individuel		
	Personnes physiques	Personnes morales non opérationnelles	Personnes morales opérationnelles
VERSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Initial: 15 000 € Libre: 5 000 € Réguliers: 100 €/mois 	<ul style="list-style-type: none"> Initial: 250 000 € (versement unique) 	<ul style="list-style-type: none"> Initial: 100 000 € Libre: 5 000 € Réguliers: 1 000 €/mois
RACHAT	<ul style="list-style-type: none"> Ponctuel: 1 000 € Programmés: 100 €/mois 	<ul style="list-style-type: none"> Ponctuel: 1 000 € 	
MODES DE GESTION FINANCIÈRE	Gestion complémentaire / déléguée (dès 10 000 €) / sous mandat (dès 250 000 €)		
SERVICES FINANCIERS	Répartition constante / Arbitrage progressif / Optimisation des plus-values / Stop loss relatif et absolu		
FRAIS MAXIMUM	<ul style="list-style-type: none"> Frais d'entrée: 2,75 % Frais de gestion sur UC: 1 % - fonds en euros: 0,70 % Frais d'arbitrage: 1 % (sans incompressible) Frais d'arrérages de rente: 2,75 % (Cardif Élite) 		
GARANTIE EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL*	400 000 € maximum de moins-values, jusqu'aux 65 ans de l'assuré		
GARANTIES OPTIONNELLES EN CAS DE DÉCÈS TOUTES CAUSES*	400 000 € maximum de moins-values jusqu'aux 75 ans de l'assuré		

* Uniquement sur le contrat Cardif Élite (cf. conditions dans les dispositions contractuelles).

POUR DAVANTAGE DE FLEXIBILITÉ, CARDIF ÉLITE PRÉVOIT LA POSSIBILITÉ DE METTRE EN PLACE UNE RENTE PERSONNALISÉE

Plusieurs options combinables entre elles

RENTE VIAGÈRE

RENTE VIAGÈRE
AVEC RÉVERSION

RENTE VIAGÈRE
AVEC ANNUITÉ
GARANTIE

RENTE VIAGÈRE
PAR PALIER

DES OPTIONS DE PRÉVOYANCES INCLUSES ET COMPLÉMENTAIRES

- **La garantie décès accidentel incluse dans le contrat d'assurance vie Cardif Élite**, couvre le capital investi net de frais dans la limite de 400 000 € de moins-values jusqu'aux 65 ans du souscripteur.

Des garanties optionnelles complémentaires en cas de décès toutes causes avant 75 ans :

- **La garantie plancher simple** couvre le cumul des versements nets effectués jusqu'à 400 000 € de moins-value.
- **La garantie plancher indexée** couvre le cumul des versements nets indexés au taux annuel choisi à la souscription.
- **La garantie plancher majorée** couvre 120 % ou 150 % du cumul des versements nets effectués

CARDIF Assurance vie

SA au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris et Cardif Assurances Risques Divers, SA au capital de 21 602 240 € - RCS Paris 308 896 547
Sièges sociaux: 1 boulevard Haussmann 75009 Paris, entreprises d'assurance régies par le Code des Assurances
Bureaux: 8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex - France - Tél. 01 41 42 83 00



CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change